



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'épidémie

Question au Gouvernement n° 2801

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE

M. le président. La parole est à M. Olivier Faure.

M. Olivier Faure. Monsieur le Premier ministre, puisque nous sommes en guerre, il nous faut nous donner les moyens de la guerre. Rien ne serait pire que d'annoncer un péril sans se donner les moyens nécessaires pour le vaincre.

Il faut d'abord soutenir les premiers de tranchée : les soignants, les salariés de l'agroalimentaire, les agents de services publics doivent obtenir en priorité les moyens de protection. En l'absence de masques, de gants et de gel, seules les activités vitales devraient être maintenues. On est protégé ou on reste chez soi !

Il faut ensuite mobiliser les cliniques mutualistes et privées : êtes-vous disposé à les mettre à contribution, et quel rôle comptez-vous leur attribuer ?

Il faut aussi une économie de guerre : êtes-vous prêt à réquisitionner les industriels pour fabriquer massivement des masques, des tests, des respirateurs et de la chloroquine ? Allez-vous nationaliser des entreprises comme Luxfer ou Famar, qui disposent de savoir-faire uniques respectivement dans la fabrication de bouteilles d'oxygène médical et de molécules ?

Puisque nous sommes en guerre, chaque jour compte, chaque décision et chaque indécision comptent. Le confinement doit être strict pour que nous puissions y mettre fin dans les meilleurs délais. Cette crise nous enseigne que tous les retards conduisent à prendre par la suite des mesures plus brutales.

Monsieur le Premier ministre, nous sommes prêts à aller vite, à aller fort, nous sommes prêts à faire la guerre au virus avant qu'il ne nous impose la médecine de guerre. Faites vite !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, aller fort, aller vite, c'est ce que nous faisons depuis le premier jour. C'est par exemple ce que nous avons fait en Haute-Savoie – j'aurais pu le dire à Mme Duby-Muller –, voilà maintenant bien des semaines, lorsque de premiers cas sont apparus aux Contamines-Montjoie : immédiatement, sans aucun délai, des équipes étaient sur place pour tester 140 personnes, parents et enfants, parce que cinq autres avaient été contaminées – qui ont été hospitalisées et ont guéri. Ce foyer épidémique aurait pu s'étendre et faire de la France l'Italie. Ce n'est pas ce qui s'est produit parce que nous étions prêts et préparés. Lorsque je dis « nous », il s'agit avant tout des équipes des ARS, les agences régionales de santé, et de celles des ministères, des médecins et des hôpitaux, totalement mobilisés

dès le début.

Une fois que l'épidémie est là et que le virus circule, vous savez très bien que c'est un phénomène naturel et que nous devons tout mettre en œuvre pour enrayer sa forte propagation – c'est l'objet du confinement – et permettre à notre système de santé de soigner dans les meilleures conditions le plus grand nombre de patients, ce qui rendait urgent de libérer des places en réanimation. C'est la raison pour laquelle, avant même que ces services n'accueillent le moindre patient, nous avons demandé à tous les établissements publics, mutualistes et privés d'arrêter toute activité programmée, afin de pouvoir mobiliser des lits. Nous avons eu jusqu'à 2 000 lits vacants en réanimation à travers la France dans l'attente de l'afflux de malades dans les hôpitaux.

Cela nous a permis de nous préparer et de faire face, y compris dans des territoires soumis à une pression hors du commun – je pense à la région Grand Est. Nous avons pu monter un hôpital de campagne, transférer des patients à l'étranger, dans des pays voisins que je remercie pour leur solidarité, et d'en transférer par hélicoptère, par avion militaire ou par bateau depuis la Corse. Demain, un TGV médicalisé – c'est une première en Europe – transportera trente malades de Strasbourg et Mulhouse vers des territoires dans lesquels il y a de la place – car il y a de la place dans certains territoires. Tous les établissements de santé publics et privés sont mobilisés. Dans la région Grand Est, tous les services de réanimation le sont aussi.

Quant aux industriels, ils sont tous sur le pont. Nous avons fait voter l'état d'urgence sanitaire pour avoir les moyens légaux d'aller encore plus loin et encore plus vite.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2801

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2020](#)